

La Covid 19, une aubaine pour les patrons ?

Avec les ingrédients politiques de la « stratégie du choc » (Noami Klein) les patrons instrumentalisent la crise sanitaire pour supprimer les 35 heures, délocalisent à domicile la production avec le télétravail, la réduction du salaire minimum est envisagée, les licenciements s'accélèrent, les restructurations sauvages se multiplient,... c'est la règle du jeu libéral, les patrons sont en bonne position pour défendre leurs intérêts.

Le pire est à venir

Au deuxième trimestre 2020, 5 815 000 personnes sont sans emploi dont 4 194 000 sont sans aucun emploi (catégorie A) et 1 665 700 sont en activité réduite (B et C). En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 24,5 % (+815 500), ce trimestre et de 22,7 % sur un an pour ceux qui exercent une activité réduite B et C (1 665 700). C'est sans compter, ceux, probablement nombreux, qui passent entre les mailles du filet statistique.

Nonobstant, l'Unédic prévoit un million de chômeurs supplémentaires en 2021. C'est sans compter les faillites prévisibles, notamment, dans l'hôtellerie-restauration quand cesseront les financements gouvernementaux, qui tôt ou tard attendrons leurs limites. Actuellement les salariés de ce secteur touchent 84 % du salaire net. Chômage ou activité partielle.

Licenciements. Courte liste non exhaustive.

. Airbus : 15000 postes supprimés dont 5000 en France. Daher : 1300 postes. Aéroport de Paris : 700 postes. Aérospatiale : 719 postes. Renault : 15000 postes. Valéo : 12000 dont 2000 en France. La Halle : 2500 postes.(...).

... 65000 postes supprimés depuis le 1^{er} mars. Comptes faits en septembre 2020.

Quand viendra la reprise, les licenciés « es Covid » seront-ils réembauchés ? Ce n'est pas certain.

Avec ou sans diplôme, il va être fort difficile aux centaines de milliers de jeunes entrants sur le marché de trouver un emploi. La récession ne favorise pas l'embauche. Sans croissance peu de boulots - dans le cadre actuel du libéralisme globalisé.

Le déficit de l'Unédic est de plus de 25 Mds, l'endettement atteint 63 Mds, il est prévu « d'accueillir » 630 000 chômeurs indemnisables en 2021 ?

« Accueil » sélectif, puisque quelques centaines de milliers de privés d'emploi ne réuniront pas les prérequis pour avoir droit à une maigre allocation.

Rappelons, qu'actuellement, que moins d'un chômeur sur deux est indemnisé par l'Unédic. Pour un montant en moyenne aux alentours de 1 000 euros.

Une réforme sournoise est en attente de validation. Sur ce point, on consultera le « papier » de *Solidaires* sur ce site: «*Assurance chômage: c'est l'abrogation de la réforme qu'on veut !*»

Mécaniquement les allocataires du Rsa sont chaque jour plus nombreux à pousser la porte des départements. En décembre 2018, les Caf ont versées la RSA à 1,88 million de personnes. Ces dix dernières années le nombre de foyers bénéficiant du RSA a augmenté de 45% (un foyer, c'est souvent au moins un adulte avec un ou des enfants).

Le coût du RSA et... de la fraude fiscale

En 2018, (dernière estimation disponible) le coût total du RSA était estimé à 10,9 Mds. Près de 15 % d'éligibles au RSA ne font pas valoir leur droit.

Pour comparaison, la fraude fiscale est estimée à 60/80 Mds. Un pognon dingue...

Effectivement le RSA pour une personne est de 559,75 euros. (Augmenté de 0,9 % depuis le 1er jet de ce « papier » donc 565 euros).

Plus 238,59 par enfants. Pour éviter les indécents cumuls, pour un couple, ce n'est point le double (on tient compte des «économies d'échelle»), mais 859,61.

Seuls les SDF sont favorisés, on ne leur retient pas un forfait APL déductible du « généreux » montant du RSA. Ce sera 55, 21 euros en moins.

On admirera la précision des aumônes: 559,75 et pas 560.

APL déductible: 55,21, pas 55... Pas de petites économies sur le dos des misérables.

Par contre, pour les patrons rien n'est trop beau, n'est trop gros.

Le CICE (Crédit d'Impôt pour le Compétitivité et l'Emploi) a engrangé 100 Mds d'euros. C'était la potion magique pour motiver les investisseurs à embaucher de façon profitable. De fait, rapporté au nombre d'emplois créés ou sauvegardés cela donne entre 900 000 et 1 million par emploi. Un pognon dingue pour les amis du président. Les hauts salaires et les dividendes n'ont sûrement pas été oubliés.

La suppression de l'impôt sur la production c'est selon *Alternatives économiques* un cadeau supplémentaire de 20 Mds aux entreprises.

La création monétaire, c'est magique. Le plan de relance est estimé à 100 Mds, dont 40 de contribution de l'UE. C'est du pognon pour une politique de l'offre, la relance de la demande d'obédience plutôt keynésienne n'est plus d'actualité. Ce « papier » ne tient pas compte des faillites et licenciements que va provoquer le deuxième confinement en cours, le plan de relance sera nécessairement abondé davantage... La cagnotte magique semble inépuisable...

Les revendications « historiques » d'AC !

... sont plus que jamais d'actualité. Il y a plus de 20 ans que nous réclamons la réduction du temps de travail à **32 h hebdomadaires** et la garantie d'un revenu au **Smic minimum** pour tous les demandeurs d'emploi.

Des millions de personnes vont se voir privées de revenus dans les mois qui viennent.

Actuellement les gains de productivité sont confisqués pour grossir les dividendes copieux des actionnaires, il est urgent, de la plus haute importance qu'ils soient affectés et à la réduction du temps de travail (avec embauches) et au maintien des salaires, des plus modestes prioritairement.

Le second volet de réforme des conditions d'indemnisation est repoussée de quelques mois, insuffisant, c'est *l'abrogation que nous voulons* comme le syndicat Solidaires.

En l'état actuel de l'économie, les fortes dégradations prévisibles, nous ne pouvons accepter que des millions de personnes soient condamnées à la misère et contraintes de devenir des quémandeurs d'emploi.

Nous vivons une époque charnière de la plus haute importance. La robotique et l'intelligence artificielle menacent 40 % des emplois à l'horizon d'une ou deux décennies (rapport d'Oxford, la prospective du cabinet Laurent Berger,... plusieurs « papiers » sur ce site). La réduction du temps de travail, (les 32 h comme étape, pour travailler encore moins à terme...), l'instauration nécessaire d'un revenu de base (AC ! Participe au MFRB, Mouvement Français pour un Revenu de Base), sont des mesures d'urgence, préalables à l'examen de la « valeur travail », qui ne perdure que pour permettre la valorisation du Capital...

Durant cette période de confinement souhaitons que l'immobilité imposée soit favorable à la maturation d'idées neuves.

AC! Paris Sud.